

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

21 décembre 2020

Séance spéciale du Conseil municipal, dûment convoquée par la secrétaire-trésorière Sarah Lévesque, tenue exceptionnellement le 21 décembre 2020, à 20h, sur la plateforme Zoom dû à la pandémie de Covid-19, présidée par le maire Yann Vallières et à laquelle assistent les conseillers, Marc Bégin, Audrey Turgeon, Perry Bell, Lee Brazel, Marie-Michèle Turgeon et Pierre Blouin.

Le directrice générale, Sarah Lévesque et la directrice générale adjointe, Hélène Dumais sont est aussi présentes.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la session à 20h06.

Prendre note que l'avis de convocation a été signifié tel que requis à tous les membres du conseil (article 156 du Code municipal du Québec) le 30 novembre 2020 aux membres du conseil municipal par la poste et par courriel.

Toute documentation utile à la prise de décision a été rendue disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance. (Code municipal du Québec - article 148)

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-12-25

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'assistance et aucune question n'a été reçue avant l'assemblée.

4. ADOPTION DU BUDGET 2021

2020-12-26

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021, telles que déposées, qui présentent des recettes **1 852 991,04 \$** et des dépenses de fonctionnement qui s'élèvent à **1 666 992 \$**, des remboursements de la dette de **123 494,04 \$** et un excédent pour immobilisations de **62 505 \$**.

DE publier un résumé du budget dans la prochaine édition du bulletin municipal, en janvier 2021.

Revenus		
	Taxation	1 204 494,04 \$
	Recettes sources locales	188 386,00 \$
	Subventions	460 111,00 \$
	Total	<u>1 852 991,04 \$</u>
Dépenses		
100	Administration générale	302 115,00 \$
210	Sureté du Québec	92 244,00 \$
220	Incendie	90 700,00 \$
230	Sécurité civile	1 030,00 \$

320	Voirie	501 907,00 \$
330	Déneigement	211 082,00 \$
340	Éclairage, signalisation..	64 327,00 \$
413	Aqueduc	29 462,00 \$
414	Eaux usées	43 809,00 \$
415	Égouts	6 569,00 \$
451	Ordures	75 663,00 \$
452	Recyclage	22 352,00 \$
452	Putrescibles	17 600,00 \$
470	Environnement	16 394,00 \$
520	Logement social	7 000,00 \$
610	Urbanisme	28 320,00 \$
620	Dév. Économique	16 677,00 \$
701	Loisirs et parcs	92 691,00 \$
702	Bibliothèque	15 350,00 \$
900	Interets & Frais banque	31 700,00 \$
	Transfert aux investissement	62 505,00 \$
03-210	Remboursement dettes	123 494,04 \$
	Total	1 852 991,04 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION PLAN TRIENNAL D'IMMBILISATIONS

2020-12-27

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

QUE la Municipalité adopte son plan triennal des dépenses en immobilisations comme suit :

Année 2021 :	5 004 350,00 \$
Année 2022 :	209 400,00 \$
Année 2023 :	223 600,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. RÈGLEMENT D'IMPOSITION 2021

6.1 Présentation R2021-137

En vertu de l'article 445 du code municipal, des copies du règlement ont été mises à la disposition des conseillers et du public et que le maire, Yann Vallières, présente le projet de règlement 2021-137 concernant l'imposition des contribuables de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton pour l'année 2021.

6.2 Avis de motion R2021-137

Le conseiller **Pierre Blouin** donne avis de motion qu'à la prochaine session ou à une session ultérieure de ce Conseil, il proposera ou fera proposer le Règlement 2021-137 intitulé « Règlement d'imposition 2021 ».

7. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2020-12-28

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

De clore la présente séance à 20h11 l'ordre du jour étant épuisé

Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yann Vallières, maire

Hélène Dumais, directrice générale adjointe